

JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022**POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES, PENSIONS ET MINIMA SOCIAUX**

Depuis plus d'un an, les prix des produits courants ne cessent d'augmenter.

Cela a d'abord été le cas des prix des produits pétroliers et gazeux qui ont véritablement flambé. Puis, les denrées alimentaires ont suivi avec des taux d'augmentation allant jusqu'à 50%. En général, pas un

secteur n'a été épargné. La guerre lancée par la Russie contre l'Ukraine le 24 février 2022 a constitué un accélérateur de la hausse des prix, à cause de la spéculation effrénée des profiteurs de guerre : financiers et capitalistes.

En Martinique, cette situation plonge des dizaines de milliers de personnes, dans une grande détresse. **Les chiffres officiels, qui disent que les prix des produits alimentaires auraient grimpé de 5,8 % en Martinique sont en fait en deçà de la réalité.** De l'importante dégradation de la situation, ce sont les travailleurs, les retraités, les jeunes, l'ensemble des classes populaires qui font les frais. Elles sont contraintes de jongler avec de maigres revenus, se privent ou se rationnent sur tout : alimentation, soins, loisirs, etc.

En même temps, des sociétés comme TOTAL Energies, CMA-CGM, pour ne citer que ces deux là ont multiplié leurs bénéfices réalisés en 2021 au cours du seul premier semestre 2022. Total Energies a multiplié ses bénéfices par trois au premier semestre par rapport à 2021 avec 18,8 milliards d'euros de bénéfices. Et CMA-CGM a réalisé 15 milliards de profits sur les six derniers mois. Les entreprises françaises du CAC 400 ont réalisé plus de 174 milliards d'euros de profits et distribué 44 milliards d'euros de dividendes aux actionnaires au cours du dernier semestre.

La réduction temporaire de quelques centimes des prix des carburants, les chèques énergies, les trois faibles augmentations du Smic et les 4% sur les pensions et allocations depuis le début de l'année ne sont que des rustines qui

n'empêchent pas l'inflation d'appauvrir chaque jour un peu plus les classes populaires.

Face à cette réalité insupportable pour des milliers de familles, Macron accentue les attaques et provocations.

- Poursuite du projet de démantèlement des régimes de retraites en supprimant les régimes spéciaux et en reculant l'âge de départ à la retraite.
- Conditionner le versement de l'allocation aux bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) à une reprise d'activités.

Ultime provocation : l'annonce de « *la fin de l'abondance et de l'insouciance* » et l'appel à la « *sobriété* ». Bien entendu, il ne s'adressait pas à ceux qui s'enrichissent chaque jour un peu plus, mais à ceux qui justement sont victimes de la crise et vivent dans la privation.

Face à cette situation, nous travailleurs devons réagir.

La CGTM appelle les travailleurs à se mobiliser :

CONTRE :

- La hausse des prix et ceux qui en tirent profit
- La précarité imposée à la population laborieuse
- Les attaques gouvernementales et patronales visant les chômeurs et bénéficiaires de minima sociaux
- Le démantèlement des régimes de retraite
- L'insuffisance des moyens pour les services publics

POUR :

- des augmentations portant salaires, pensions de retraite et minima sociaux au moins à 2000 euros nets.
- L'arrêt des attaques contre les bénéficiaires du RSA et les chômeurs
- La création massive d'emplois dans le secteur public
- L'embauche des enseignants qui veulent travailler au pays
- Que l'argent public aille aux services publics

JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022, 8 HEURES

RENDEZ-VOUS MAISON DES SYNDICATS

Confédération Générale du Travail de la Martinique

Porte 2, Maison des Syndicats, Boulevard du Général de Gaulle, 97200, Fort de France

Tél. : 0596 70 25 89 ou 0596 70 57 17; Télécopie : 0596 63 80 10 // Internet : <http://www.cgt-martinique.fr> // mèl : cgtm.972@orange.fr